

LE SOMMAIRE //////////////////////////////////////

LES ACTUALITÉS ////////////////////////////////////// 3

Une énergie nouvelle pour FCLAB
IRTES, quatre laboratoires et une fédération pour l'UTBM
ENSM - SONCEBOZ-MMT : accord conclu !
Jeux olympiques sous haute surveillance
La Voie lactée ouvre son cœur aux astrophysiciens bisontins
« Sans tuteur, le jeune arbre se courbe facilement », proverbe chinois
Grande vitesse ferroviaire et développement régional et urbain
Jean-Jacques Rousseau, Isabelle de Charrière - Regards croisés
Micro12
Adolescence et psychologie :
« L'adolescente face à l'obésité - Traitement et accompagnement durant
l'amaigrissement »
« Clinique du narcissisme - L'adolescent et son image »
« Puissance et performance en cyclisme »
« Jade »
« Du maître d'école à l'instituteur »

RÊVONS UN PEU ////////////////////////////////////// 11

Géométrie de catégories et applications quantiques

LE DOSSIER ////////////////////////////////////// 12

L'eau, patrimoine naturel de l'humanité

L'ANALYSE ////////////////////////////////////// 20

Improvisation journalistique

TERRE D'INVENTEURS ////////////////////////////////////// 22

Espera Sbarro, la passion automobile au cœur de l'UTBM

////////////////////////////////////

Une énergie nouvelle pour FCLAB

Après une analyse minutieuse de ses opportunités de développement, la machine FCLAB est relancée et monte en puissance. Dédiee aux systèmes pile à combustible, dont elle veut toujours améliorer les performances, FCLAB (Fuel Cell Lab) poursuit son développement sous la forme d'une fédération de recherche CNRS, destinée à regrouper l'ensemble des spécialistes francs-comtois de ce domaine d'avenir.

Le devenir de FCLAB, plateforme technologique puis laboratoire commun, est pris en main au terme de six années de fonctionnement par les hommes et les femmes de terrain qui l'ont construit au fil des années. Le dépôt d'un projet au CNRS débouche le 1^{er} janvier 2012 sur la création d'une fédération de recherche transverse aux laboratoires concernés par les systèmes pile à combustible (PAC). Forte d'une équipe de quatre-vingts chercheurs, enseignants, ingénieurs, doctorants, personnels administratifs, elle est la seule en Europe à combiner recherche et ingénierie de haut niveau dans une structure publique d'une telle envergure sur ce sujet. La fédération s'adosse sur les Instituts FEMTO-ST (université de Franche-Comté / UTBM / ENSMM / CNRS) et IRTES (UTBM), ainsi que, au-delà des frontières comtoises, sur deux équipes de l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) ayant des personnels présents à Belfort, et bien entendu sur le CNRS. Ses thématiques scientifiques se sont étoffées et confirment l'esprit pionnier qui l'a toujours animée. Ainsi, la mise au point de systèmes stationnaires à base d'électrolyseurs PEM pour le stockage à long terme d'électricité sous forme d'hydrogène est inscrite à son programme de développement scientifique et technologique, tout comme la vision pronostique permettant de mieux gérer un système

PAC en fonction de sa durée de vie, un concept totalement novateur au niveau mondial. On y retrouve également à présent le développement de cœurs de pile moyenne et haute température (ITSOFC / SOFC). Tout aussi inédite, la dimension socio-économique donnée à ces projets est primordiale, notamment pour mieux faire connaître et accepter l'utilisation de l'hydrogène comme combustible.

L'efficacité des systèmes PAC sous-tend toute l'activité de la fédération FCLAB. Les projets prévoient d'améliorer leur rendement électrique, leur durabilité et leur acceptabilité sociétale pour les amener, dans le domaine du transport, à des niveaux de performance supérieurs à ceux des moteurs thermiques. « En ce qui concerne le stationnaire, ces systèmes doivent permettre de proposer des alternatives crédibles à l'utilisation massive des énergies fossiles », explique Daniel Hissel, directeur de la fédération.

Pour mener à bien ces missions, le bâtiment qui a vu naître ECCE2, véhicule équipé de la PAC la plus puissante pour le transport mise au point en France, verra sa capacité doubler d'ici dix-huit mois. Un développement que s'engagent à financer l'Europe par le biais du FEDER, l'État, la Région Franche-Comté, le Conseil général du Territoire de Belfort, la Communauté de l'agglomération belfortaine et l'ADEME, marquant par leur soutien leur adhésion à une structure et à des talents porteurs d'avenir.

► **Contact :** Daniel Hissel - Fédération de recherche FCLAB - Institut FEMTO-ST / IRTES / IFSTTAR / CNRS
Tél. (0033/0) 3 84 58 36 21 - daniel.hissel@univ-fcomte.fr

ECCE2 est le véhicule équipé de la PAC la plus puissante pour le transport mise au point en France



Jeux olympiques sous haute surveillance

Le spectre du 11 septembre explique pour une grande part l'importance croissante accordée à la sécurité et à la surveillance des grands événements sportifs. Moyens humains et technologiques, la ligne « sécurité » des budgets explose, comme à Londres où la somme colossale de 1,7 milliard de dollars américains est investie pour assurer le bon déroulement des Jeux olympiques. Pour l'Euro 2012, les policiers polonais ont collaboré avec leurs homologues d'une vingtaine d'autres pays, et l'armée ukrainienne a mis à disposition sa logistique pour la sécurisation du ciel...

JO de Vancouver, de Pékin, Coupe du monde de football 2006 en Allemagne, Euro 2008 en Suisse et en Autriche... Francisco Klauser, enseignant-chercheur en géographie à l'université de Neuchâtel, analyse les formes de surveillance de ces manifestations gigantesques et leur pertinence. « Même si certains contextes politiques ou des configurations urbaines particulières impliquent des mesures spécifiques, la gestion de la foule, parfois comptée en centaines de milliers de spectateurs, est l'enjeu commun. » Des moyens technologiques de premier plan sont désormais mis en œuvre, dont l'Euro 2008 est un exemple parlant. En Suisse, des drones, en général utilisés pour la surveillance des routes et des frontières, ont investi l'espace public urbain ; un relevé des empreintes digitales des supporters a été établi sur place, en liaison

avec les fichiers de Hooligans de sinistre réputation. Sur l'ensemble des sites, 45 000 dossiers de personnels embauchés par les organisateurs et les sociétés de surveillance ont été épluchés en coulisses. Mais si de tels dispositifs ont permis de repérer quelques individus louches, l'Euro 2008 a démontré qu'ils présentaient un intérêt somme toute relatif. « Drones et relevés des empreintes digitales font partie des moyens déployés en Suisse, mais pas en Autriche. Pour autant tout s'est bien passé sur l'un comme l'autre des deux sites ! » témoigne Francisco Klauser.

Mais si les organisateurs veulent tendre vers la sécurité optimale, visant le *pickpocket* comme le terroriste, c'est aussi parce que l'enjeu dépasse le cadre strict de la manifestation. Un problème, relayé voire amplifié par des médias focalisés sur l'événement, peut très vite faire perdre toute crédibilité et générer des conséquences économiques désastreuses pour la ville ou le pays organisateur, d'autant plus s'ils doivent faire leurs preuves. Et passée la fête, que reste-t-il des installations ? Sous prétexte de rentabilité, les autorités laissent parfois en place et entrer dans le quotidien des dispositifs jugés indésirables en dehors du cadre exceptionnel pour lequel ils ont été prévus. « Pour finir, conclut Francisco Klauser, les gens n'y pensent plus et ne savent pas en définitive ce qui subsiste de cette surveillance dans leur ville. »

► **Contact :** Francisco Klauser - Institut de géographie - Université de Neuchâtel
Tél. (0041/0) 32 718 16 79 - francisco.klauser@unine.ch



L'eau, patrimoine naturel de l'humanité

////////////////////////////////////

Depuis la création de notre planète voilà 4,5 milliards d'années, le volume d'eau présent sur Terre n'a pas changé. Pourtant les populations de l'an 2000 se heurtent à une nouvelle donne : la perte de qualité de l'eau assortie à des besoins croissants sont des nouveautés à l'échelle géologique, et mettent en péril l'équilibre de la planète bleue. Héritage précieux entre tous, l'eau demande protection.

L'accroissement rapide et régulier de la population mondiale, quand un quart des 7 milliards d'habitants actuels n'a pas accès à l'eau potable, et des besoins en eau toujours plus importants, liés à l'augmentation de l'activité humaine... les grandes tendances indiquent de manière inquiétante à quel point l'eau, patrimoine héréditaire, convient d'être protégée.

Usages domestiques, collectifs et publics, agriculture, industrie, de nombreuses données sont disponibles pour dresser un état des lieux et favoriser la prise de conscience, telles que : la consommation moyenne d'eau, tous usages confondus, est d'environ 600 m³ / an / habitant, avec à l'extrême opposé 6 000 m³ aux USA et 7 m³ dans les pays du Sahel ; 10 000 litres d'eau sont nécessaires pour produire un jean en coton basique ; 1 kg de viande rouge nécessite 15 000 litres d'eau avant d'arriver sur l'étal du boucher, et une tasse de café contient en réalité 140 litres d'eau. La consommation de l'agriculture est à l'échelle mondiale la plus importante, de l'ordre de 50 %. L'industrie est moins gourmande, cependant les deux secteurs possèdent chacun une responsabilité propre quant à la pollution que leur activité génère sur les ressources. Dans un tel contexte, protection et traitement des eaux s'avèrent une priorité, pour laquelle se conjuguent la législation, l'instrumentation économique et les actions environnementales.



Site de la grotte Sarrazine

Au fil des lois

En Europe, la législation prend un véritable tournant avec l'adoption en 2000 d'une directive cadre fixant des objectifs pour un « bon état écologique des eaux » à l'horizon 2015. En 2006, une nouvelle directive européenne prévoit la protection des eaux souterraines contre la pollution, que la France transpose dans sa législation. La loi du 3 janvier 1992 rendait déjà obligatoire la mise en place de périmètres de protection sur l'ensemble des captages publics, trois zones emboîtées à la manière de poupées russes pour une protection immédiate, rapprochée et éloignée. Si l'on constate des améliorations certaines, de nombreux efforts restent à fournir. En France, les cours

d'eau continuent à faire office d'assainissement et en 2011, 38 % des 33 000 captages publics n'avaient toujours pas fait l'objet d'arrêtés préfectoraux ; pour un grand nombre des autres, malgré l'arrêté pris, les travaux n'avaient pas été engagés.

Un constat mitigé qu'explique Benoît Grimonprez, spécialiste de droit privé au Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté. « Les lois sur l'eau sont peu connues et trop complexes. Si on retrace leur évolution, on s'aperçoit que les nouvelles lois se superposent à d'autres très anciennes et néanmoins toujours en vigueur. Il faudrait tout reprendre pour élaborer une loi homogène. »

La Loue à bout de souffle

Réalisés sur des échantillons, les relevés classiques et ponctuels de la qualité de ses eaux affichent des valeurs acceptables, pourtant la Loue est malade. Autres indicateurs de choix, les truites et les ombres sont décimés depuis 2009 et il faut bien y voir là le signe d'une mauvaise santé. La prolifération de cyanobactéries (algues bleues) toxiques sur la même période n'est pas pour rassurer. Si le lien entre les deux phénomènes n'est pas établi, pour Jacques Mudry, hydrogéologue à l'université de Franche-Comté, le diagnostic est sans appel. « Le milieu est à bout de souffle, l'écosystème ne peut plus encaisser tous les changements qu'on lui impose. »

Fragilisés par la dégradation globale de la rivière au fil des ans, les poissons sont devenus hypersensibles à de nouvelles modifications du milieu, comme la température ou le taux d'oxygène, la présence de polluants, les attaques parasitaires... Ainsi, le « champignon » *Saprolegnia parasitica* a-t-il très vite été désigné comme responsable de l'hécatombe, laissant cependant les spécialistes perplexes devant l'ampleur du phénomène. Apportant de nouveaux éclairages, une étude récente sur la mortalité piscicole de la Loue, du Doubs et de la Sorne, également touchés, a été menée par Lassaâd Belbahri, chercheur au laboratoire de biologie du sol de l'université de Neuchâtel, et vient de rendre son verdict. « Dans les trois rivières étudiées, tous les poissons malades étaient infectés par la même souche de *Saprolegnia parasitica*. Cette population pathogène est issue d'un seul et même clone, ce qui tend à prouver que la souche a été introduite récemment dans le milieu naturel. » Et si les recherches ne permettent pas d'identifier l'origine, probablement humaine, de la contamination, elles corroborent l'idée que des poissons affaiblis par un environnement défavorable deviennent des proies faciles pour ces pathogènes opportunistes et virulents.



Source de la Loue

Activités humaines et fragilité naturelle

Pour comprendre ces perturbations du milieu naturel, c'est tout le fonctionnement du bassin versant d'une rivière qu'il convient d'étudier. Pour la Loue, comme pour d'autres, l'activité humaine est bien sûr évoquée : impact de l'existence de barrages renforcé par l'évolution de l'occupation des sols, réchauffement climatique, augmentation de la production agricole, insecticides utilisés en forêt ou dans les scieries, rejets d'eaux usées (habitations non raccordées au réseau d'assainissement, déversoirs d'orage, trop-pleins de stations de capacité insuffisante, routes et parkings lessivés par la pluie conduisant des tonnes de micropolluants et métaux lourds vers la rivière...). Ajoutant à ces différents stress, le milieu karstique dans lequel la Loue évolue ne joue pas non plus en sa faveur : les roches fissurées, que ne protège guère la faible épaisseur des sols, sont de bons pourvoyeurs des polluants vers les aquifères abreuvent le cours de la rivière.

Un rapport d'expertise auquel a participé Jacques Mudry, publié en mars dernier, préconise de multiplier les données d'études fiables, permettant une interprétation pertinente des processus, par le biais d'indicateurs synthétisant plusieurs paramètres à la fois, et capables de prendre des mesures en continu et sur le long terme. C'est là toute l'ambition de programmes nationaux comme CRITEX, chargé, entre autres, de mettre au point des capteurs faisant appel aux technologies les plus récentes (cf. *en direct* n° 242, mai - juin 2012).

Aussi l'idée d'épandre les boues de station d'épuration en forêt est-elle envisagée avec précaution. Badr Alaoui-Sossé, physiologiste végétaliste au laboratoire Chrono-environnement de l'université de Franche-Comté, a mené une expérience dans ce sens sur le site expérimental de Melisey (70), où l'impact de l'épandage de boues a été mesuré sur une période de trois ans, de 2008 à 2011 (thèse financée par la Région Franche-Comté et l'ADEME). « Des relevés réguliers, comme le contrôle des caractéristiques de la solution du sol et l'analyse des champignons récoltés sur le site qui sont de véritables accumulateurs des ETM (éléments-traces métalliques), n'ont indiqué aucune atteinte de l'environnement. Cependant, les faibles quantités épandues à l'hectare pour cette expérimentation ne permettent pas de transposer ces conclusions sur des volumes réels (3 t / ha / an). » Le chercheur invite à la vigilance, notamment quant à la composition chimique des boues. La présence de rejets médicamenteux, une pollution dont il est encore difficile de peser les conséquences, est un sujet de préoccupation car hormones et antibiotiques, même à doses minimales, sont susceptibles de modifier le fonctionnement des écosystèmes.

Des membranes aux capacités considérables

Les stations d'épuration représentent des réseaux d'assainissement privilégiés. À l'intérieur, les techniques baromembranaires constituent une alternative aux étapes de décantation traditionnelles des eaux usées, certes plus coûteuse, mais plus efficace et écologiquement irréprochable.

Les membranes sont des filtres organiques ou céramiques possédant des pores de faibles dimensions, chargées de concentrer, purifier ou fractionner des mélanges de solutés. Planes ou prenant la forme de tubes, de fibres creuses, de spirales, elles sont assemblées dans des carters pour assurer le traitement de l'eau.

Si elles constituent des barrières physiques sélectives, les membranes fonctionnent de manière beaucoup plus élaborée que de simples tamis, dont l'exemple peut cependant expliquer le principe de base : retenir les solutés indésirables, dont la taille est supérieure aux pores du filtre. Mais cette action mécanique est renforcée par des interactions d'origine électrostatique lorsque les substances en solution sont chargées et que les pores atteignent de faibles dimensions. Les bioréacteurs à membranes des stations d'épuration utilisent en général la microfiltration, efficace pour séparer la biomasse de l'eau, fondée sur les effets stériques liés à la taille relative des pores et des solutés à filtrer, de l'ordre de 0,1 à 5 µm.

On parle d'ultrafiltration lorsque les pores atteignent 2 à 100 nm, permettant de retenir des molécules or-

ganiques indésirables comme les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) ou les pesticides. À cette dimension, le jeu d'interactions électrostatiques entre la membrane et le soluté chargé permet à des espèces plus petites que les pores de la membrane, mais possédant une charge opposée, d'être retenues par répulsion électrostatique. Dans le cas de la nanofiltration, action mécanique et interactions électrostatiques se complètent d'effets diélectriques propres à cette échelle, où les propriétés mêmes de l'eau à traiter sont modifiées. La nanofiltration, avec des membranes dont le diamètre des pores est compris entre 0,5 et 2 nm, est la plus récente des techniques membranaires et concerne le traitement des colorants, des eaux de blanchiment des pâtes à papier, l'élimination des pesticides et l'adoucisement de l'eau... Elle assure même la production d'eau potable comme à la station de Méry-sur-Oise, capable de fournir à 800 000 habitants, chaque jour, 158 000 m³ d'eau propre à la consommation humaine, une expérience unique au monde.

« Les mécanismes de sélectivité et de rétention des solutés sont à cette dimension extrêmement complexes et nécessitent un travail important de modélisation », témoigne Patrick Fievet, responsable de l'équipe Nanoparticules, contaminants et membranes de l'Institut UTINAM à l'université de Franche-Comté.



Membranes tubulaires et fibres creuses

sur le développement de graines de laitues : la croissance des jeunes pousses arrosées par cette eau décontaminée est comparable à celle des plants témoins. Après un dépôt de brevet en 2005, ce processus fait l'objet de recherches constantes et essentielles alors que l'opération de recherche de substances dangereuses dans l'eau impose d'ici 2015 l'élimination de cinquante produits comme le cadmium, le mercure ou le trichloréthylène.

Dans le domaine agricole, la pollution diffuse, incriminant les pesticides et autres nitrates dispensés par les engrais, est moins facile à circonscrire. Certaines régions de culture intensive comme la Bretagne sont certes pointées du doigt. Mais sauf accident, la responsabilité individuelle d'une exploitation en matière de pollution n'est jamais établie. Une sensibilisation du monde agricole est à l'œuvre et la réforme de la PAC de 2003, incitant l'agriculture à mieux s'harmoniser avec l'environnement, devrait être appuyée par une nouvelle révision dans les deux ans à venir. Jihad El Naboulsi, économiste au Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté, travaille à mettre au point les instruments économiques

nécessaires pour inciter à davantage de responsabilisation, quel que soit le consommateur ou le domaine concerné. « Au-delà de la mise en place de sanctions dissuasives, structurer les prix de l'eau et de l'assainissement en fonction des besoins inciterait à une consommation et une utilisation cohérentes et responsables. »

La notion de bénéficiaire-payeur, alternative positive et préventive à celle de pollueur-payeur, commence ainsi à faire son chemin en Europe. L'idée émane également des conclusions du projet Alpeau. « Il serait juste de prendre en considération les contraintes subies par les propriétaires et le travail réalisé par les forestiers pour garantir la qualité de l'eau souterraine », explique Jean-Michel Gobat. C'est un service profitant à la société entière, qui mérite compensation. »

Expériences et recherches devront tendre vers la mise en place d'une véritable politique tarifaire, pour l'eau comme pour l'assainissement, et s'inscrire dans une dimension juridique et économique axée sur l'avenir, celle du legs, qui, à peine émergente, propose de prendre en compte les générations futures et l'évolution de la planète.

Domages et intérêts pour dégâts du Doubs

Imaginez... le Doubs quarante ans en arrière, la rivière restaurée avec l'abondance de poissons de l'époque... Pour certains l'exercice ne nécessite aucun effort, et fait juste appel à de bons souvenirs. Tous sont touchés par la dégradation de la rivière. Eux, ce sont les pêcheurs du cru, que Sandra Gogniat décide d'interroger à ce sujet pour en faire le thème de son mémoire de master à l'Institut de recherches économiques de l'université de Neuchâtel. Et de chiffrer, méthode d'évaluation scientifique à l'appui, la perte de bien-être des pêcheurs du Doubs en quatre décennies.

Si la notion de bien-être commence à faire son chemin en économie, comme en témoigne par exemple la publication du *better life* index de l'OCDE, l'expérience menée par Sandra Gogniat est pour le moins originale. À partir d'une situation imaginaire, mais crédible, puisqu'elle a réellement existé, la jeune économiste fait valoir la différence de comportement des pêcheurs entre ce contexte désormais virtuel et la conjoncture actuelle. Taux de fréquentation de la rivière, temps consacré à la pêche de loisir, coût du transport, du permis de pêche... Tous ces paramètres sont quantifiés et évalués financièrement grâce à la méthode dite des coûts du trajet hypothétique, pour estimer la valeur de la rivière des années 1970 et celle d'aujourd'hui.

Résultat : la perte de valeur du Doubs est jugée à 48 millions de francs suisses par an. « Cela signifie que la dégradation de la rivière impose à la société un coût économique très important. » Pour les 30 400 pêcheurs suisses et français concernés, la perte de satisfaction équivaldrait pour chacun à un dédommagement de l'ordre de 1 500 francs suisses par an ! Sans afficher cette revendication financière, les pêcheurs à l'origine de manifestations en faveur de la défense du Doubs trouvent dans la recherche de Sandra Gogniat des arguments pour étayer leur point de vue et avoir plus de poids dans les négociations avec les autorités.

Improvisation journalistique

Au royaume de l'information et de la communication, internet et les réseaux sociaux font figure d'agitateurs, bousculent l'étiquette et détrônent les préceptes les plus établis.

Faut-il s'en inquiéter ou s'en réjouir ? À l'heure où en direct fête ses vingt-cinq ans, petit tour d'horizon de l'information nouvelle génération.



Du printemps arabe vécu *via* les réseaux sociaux aux dernières rumeurs de liaison de Carla Bruni en passant par une prise d'otage *live*, internet est partout, se saisit de tout et relate tout... et n'importe quoi ? Informations, témoignages, commentaires, photos sont assenés en temps réel sur la toile, des coups portés parfois trop vite. Dans un contexte de concurrence exacerbée, de facilité et de liberté d'expression, la bagarre est rude. C'est à celui qui frappera le premier, parfois au prix de la valeur de l'information. Une situation que décrypte Luc Debraine, journaliste à *L'Hebdo* (Lausanne) et enseignant à l'Académie du journalisme et des médias de l'université de Neuchâtel. « C'est formidable de recevoir une photo de Damas, même en mauvaise définition, car elle constitue un témoignage capital et répond à un véritable besoin de connaissance. À côté de cela, il faut ralentir la course effrénée qui régent le net et prendre le temps de vérifier l'information ! » Ce principe de base du métier pourrait sembler intouchable quels que soient les médias, qui ne sont que des instruments de diffusion au service d'un contenu. « Mais le web n'est pas rentable, ce qui incite à lui assigner des rédactions avec peu de moyens, des journalistes peu formés, des équipes réduites. »

Même les grands noms de la presse présents sur le net font deux poids deux mesures et n'appliquent pas le même code de déontologie d'un média à l'autre, avec des informations contrôlées pour leur publication papier, diffusion télévisée ou radio, et d'autres proches du ragot sur le web. « Cet état de fait a cependant tendance à s'améliorer, car les titres commencent à adopter des rédactions uniques. »

Il n'en reste pas moins que de nombreux vecteurs de communication complètent désormais celui du journalisme professionnel, à qui ils s'opposent parfois. « Chacun peut communiquer sur un sujet qui le passionne. Le problème est que tout est mis au même niveau, la parole de l'expert comme le commentaire du *blogger* ou l'information du journaliste. » Cependant, nombre de sites se sont déjà fait un nom, et défendent une qualité journalistique certaine, comme *le Huffington Post*, récompensé par un prix Pulitzer en avril dernier.

Vers une information à deux vitesses ?

À n'en pas douter, le monde de l'information change. Mais Luc Debraine insiste sur le fait que, même si quelques expériences navrantes sont à déplorer, notamment provenant de journaux et de sites gratuits, même si pour attirer et fidéliser le consommateur, l'information s'enrobe parfois de faits divers et de sujets *people* racoleurs, la qualité est toujours d'actualité. Tout comme, parallèlement au vent de fronde que représente le net, la liberté éditoriale de la presse traditionnelle continue d'exister, et la vente d'espaces publicitaires n'empêche pas d'égratigner leurs annonceurs en rédaction ; tout comme des magazines peuvent naître d'une collaboration avec des institutions sans en être la vitrine publicitaire ; tout comme, enfin, le talent, le courage et l'impertinence s'affichent toujours à la une de journaux qui n'ont rien à envier à leurs collègues dissidents du net. De quoi désavouer les détracteurs de la presse traditionnelle affirmant que le quatrième pouvoir a vécu. Par ailleurs, la concurrence des amateurs

Intency, une sportive électrique



Présentée au salon automobile de Genève, *Intency* est la première voiture propulsée par énergie électrique mise au point dans les ateliers

de l'école Espera Sbarro. Combinant souci de l'environnement et esthétique sportive, *Intency* est le fruit d'un partenariat avec le Pays de Montbéliard Agglomération, et a été réalisée avec le concours du département Énergie et environnement de l'UTBM, qui maîtrise parfaitement les technologies liées aux énergies propres, et notamment celles du véhicule électrique.

« Instaurer ce type de collaborations au sein de l'UTBM permet d'ouvrir notre formation à de nouvelles compétences et de la rendre plus attractive encore. » Attractivité, le mot préside également au souhait de voir se développer les partenariats. Ainsi, la *Speed'R* conçue en 2010 présente les derniers équipements *high tech* embarqués signés ORANGE, comme le *tabbee* aux fonctions multimédias ou le domino 3G assurant les connexions internet. Construite selon le cahier des charges fourni par le prestataire et avec la créativité et le savoir-faire caractéristiques d'Espera Sbarro, la *Speed'R* s'est révélée un excellent vecteur publicitaire pour les équipements mis en scène, une belle carte de visite pour l'UTBM et Espera Sbarro... et une expérience des plus motivantes pour les étudiants, qui sera renouvelée avec cette même société pour le Mondial 2012 qui se tiendra à Paris à l'automne prochain !



Les élèves à l'œuvre dans les ateliers de l'école Espera Sbarro

L'UTBM victorieuse !

Intency a fait sensation sur le circuit de Versailles-Satory, où elle a été présentée hors compétition à l'occasion du trophée SIA (Société des ingénieurs de l'automobile) organisé début juin. Mais la vedette du jour était sans conteste la *Zeek* construite par les étudiants des départements Énergie et environnement et Génie mécanique et conception de l'UTBM. Alignée avec ses concurrents sur la grille de départ, la *Zeek* a remporté le trophée SIA 2012, une première pour un véhicule tout électrique ! Et une satisfaction d'autant plus grande pour l'écurie UTBM que la compétition était rude, et que le prix obtenu succède à une participation réussie au rallye Monte-Carlo des énergies nouvelles fin mars.

////////////////////////////////////
en direct est édité par :

Université de Franche-Comté
1, rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Président : Jacques Bahi
Tél. (0033/0) 3 81 66 50 03

Directeur de la publication :
Jacques Bahi
Rédaction : Catherine Tondou
Composition : Marie-Pierre Terreaux
et Rudolf van Keulen

Direction de la valorisation
Université de Franche-Comté
Tél. (0033/0) 3 81 66 20 88 / 20 95
endirect@univ-fcomte.fr
<http://endirect.univ-fcomte.fr>

Conception graphique
et mise en page : Gwladys Darlot
contact@gwladysdarlot.com
www.gwladysdarlot.com

Impression : Simon, Ornans
Imprim'vert

en association avec :

Université de technologie
de Belfort-Montbéliard
90010 Belfort cedex
Directeur : Pascal Brochet
Tél. (0033/0) 3 84 58 30 00

Université de Neuchâtel
Avenue du 1^{er} mars 26
CH - 2000 Neuchâtel
Rectrice : Martine Rahier
Tél. (0041/0) 32 718 10 00

École nationale supérieure
de mécanique
et des microtechniques
Chemin de l'Épitaphe
25030 Besançon cedex
Directeur : Bernard Cretin
Tél. (0033/0) 3 81 40 27 00

Institut Pierre Vernier
24, rue Alain Savary
25000 Besançon
Directeur : Jean-Michel Paris
Tél. (0033/0) 3 81 40 57 08

Avec le soutien du Conseil régional de Franche-Comté, de la DIRECCTE, de la
DRRT, du Conseil général du Territoire de Belfort. ISSN : 0987-254 X. Dépôt légal :
à parution. Commission paritaire de presse : 2262 ADEP - 6 numéros par an.
Pour s'abonner gratuitement, formulaire en ligne sur <http://endirect.univ-fcomte.fr>

////////////////////////////////////